



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 02/04/2024

Objet : Exonération de loyer remise du four

L'an deux mille vingt et quatre et le 02 avril à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de
Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD
Marion, ROBERT Carole HUBERT Armelle, BERNARD Myriam, AILLAUD
Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban,
DURAND Thierry, DEYE Manuel, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, et Mrs. BONO
Vicente, CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Procurations : pas de procuration.

Mme AILLAUD Marion a été désignée Secrétaire de Séance conformément à
l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E.legalite.com

99_DE-004-2104.01083-2024.04.02-2024_03_23-

Conseil Municipal du 02/04/2024

Délibération n° 2024/03/23

OBJET : Exonération de loyer remise du four

Madame le Maire rappelle la délibération du 28 novembre 2023 concernant la location de la remise du Four. Les locataires n'ayant pas pu prendre possession de la remise comme prévu, pour des raisons indépendantes de leur volonté, elle propose une exonération de loyer de 1 mois, soit 150 €.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer les locataires du loyer de janvier 2024.

Malijai,
Le 02 avril 2024
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024

Application agréée E.legalite.com